

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Espace.
Direction générale de la recherche
et de l'innovation.

À "ville",
le "date",

coordonnées :

affaire suivie par "Nom" "prénom"

"Adresse"

"Téléphone"

"mail"

réf:

↑, Monsieur le Directeur

Objet : Note sur les objectifs de la création d'un ministère de l'Espace : contexte, missions et priorités.

Le 30 octobre 2025 a été publiée au Journal officiel le décret d'attribution du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Ce nouveau ministère, qui regroupe l'ensemble des dimensions, des compétences et de l'ambition spatiale française, doit nous permettre d'être à la hauteur des défis que rencontre le secteur, en lien avec le Centre National des Études Spatiales (CNES), et en bonne articulation avec l'ambition d'une autonomie

stratégique européenne en matière spatiale.

Cette note va présenter dans un premier temps la stratégie spatiale française 2025-2040 ainsi que les principales priorités européennes (I), puis présentera le Commandement de l'Espace (CDE) avec le contexte, ses missions et ses financements, puis terminera avec une présentation du Centre national d'études spatiales, notamment son statut et ses principales missions (II).

(I) - La stratégie spatiale française 2025-2040 et les principales priorités européennes.

C'est le 12 novembre 2025, à l'occasion de l'inauguration des installations du CDE à Toulouse, que le président de la République Emmanuel Macron a présenté la stratégie spatiale française 2025-2040. Cette stratégie fixe les orientations de la politique spatiale française sur le long terme autour de cinq piliers :

1 - Garantir un accès autonome, durable et stratégique à l'espace, avec le renforcement de la souveraineté spatiale et la maîtrise complète de la chaîne de lancement.

2 - Agir en faveur d'une économie spatiale européenne intégrée et compétitive, en renforçant la filière satellitaire française en lien avec les partenaires européens.

3 - Renforcer la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux, éléments indispensables au fonctionnement de l'économie, des forces armées et des institutions.

4 - Porter une ambition scientifique et d'exploration, en étant notamment présente lors de vols habités.

5 - Affirmer une stratégie internationale intégrée, au service de la France et de l'Europe, avec une ambition réglementaire active et

la défense à un accès équitable aux ressources orbitales et fréquentielles.

Cette stratégie spatiale française s'inscrit dans le cadre d'une autonomie stratégique européenne, qui s'appuie sur l'expertise technique et la conduite programmatique de l'Agence Spatiale Européenne (ESA). Cette dernière, qui compte 23 États membres, a pour mission d'élaborer le programme spatial européen en combinant les ressources financières et intellectuelles de ses membres. Suite au conseil ministériel 2025 (CM25) qui s'est achevé par l'approbation d'un budget record de 22,1 milliards d'euros, les priorités ont été mises sur le programme scientifique, le transport spatial et la sécurité.

II) - Le commandement de l'espace : contexte, missions et financement.

Le Commandement de l'espace (CDE) a été créé en 2019, à la suite des tentatives d'espionnage d'un satellite franco-italien, Athena-Fidus, par un satellite russe. Depuis, le nombre de satellites actifs en orbite a connu de plus de 440% entre 2019 et 2025 (passant de 2700 en 2019 à environ 13000 en 2025). Une augmentation qui risque de se poursuivre, et qui induit un risque direct de congestion de l'espace.

Dans ce contexte, le CDE, à vocation inter armées, a pour missions principales d'identifier et de neutraliser les menaces de suivre les débris en orbite, ainsi que la réalisation d'opérations spatiales militaires. Il participe directement à la liberté d'accès et d'action depuis et vers l'espace, et protège les intérêts français en orbite.

L'inauguration du CDE et de ses installations a été l'occasion pour le président de la République Emmanuel Macron d'annoncer que 9,2 milliards d'euros viendraient s'ajouter aux 6 milliards déjà prévus pour le spatial militaire d'ici à 2030. Des contrats de service spatiaux ont été conclus ou sont en gestation avec des opérateurs commerciaux, ouvrant des perspectives de développement pour satisfaire les besoins de la France comme ceux de partenaires étrangers.

III) - Le Centre National d'Études Spatiales (CNES) : statut et missions.

Le Centre National d'Études Spatiales (CNES) est l'agence spatiale française. À la fois agence de programme, centre technique et opérateur spatial, le CNES, créé en 1967, réunit toutes les fonctions permettant au gouvernement français de définir et mettre en œuvre sa stratégie spatiale, ainsi que de déployer les politiques publiques qui nécessitent l'appui du secteur spatial (défense, gestion des territoires, agriculture, santé, télécommunications, catastrophes naturelles, etc.).

Le CNES est un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC). Comme défini par l'Article R331-1 du code de la recherche, le centre national d'études spatiales est placé sous la tutelle des ministres chargés de la Défense, de l'espace et de la recherche.

Grâce au CNES, la France déploie une stratégie spatiale ambitieuse structurée autour de 4 grands objectifs :

- 1- Maintenir et renforcer l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe.
- 2- Soutenir et faire rayonner l'excellence scientifique française.
- 3- Soutenir la compétitivité de l'écosystème spatial.
- 4- S'engager pour un monde durable.

Ces objectifs permettent au CNES de faire rayonner l'excellence française dans le monde et assurer une place de choix à la France dans les grands programmes scientifiques de demain.

Cette note a pour but de mettre en valeur les enjeux de la stratégie spatiale française, de présenter le contexte dans lequel elle se place, ainsi que de présenter les différents acteurs et leurs dynamiques respectives.

"Nom" "Prénom"

"Signature"